



Union Départementale des Syndicats des Alpes- Maritimes

Coordination Syndicale Départementale des Services Publics (Territoriaux)



TEMPS DE TRAVAIL AU CONSEIL DEPARTEMENTAL : BATTAGE ANTI-SOCIAL ET MEDIATIQUE

Le Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, Eric CIOTTI, vient d'annoncer dans la presse sa volonté de remettre en cause le régime du temps de travail pour les agents de sa collectivité, notamment en matière de RTT.

Sous prétexte des difficultés budgétaires du Département, il s'agit de mesures anti-sociales, qui auront des conséquences graves sur les conditions de vie et de travail des agents départementaux. Ceux-ci ont déjà eu à subir les conséquences des suppressions de postes intervenues ces dernières années, qui rendent chaque jour plus difficile la réponse adéquate aux besoins des usagers.

De toute évidence, il s'agit là d'une opération médiatique, puisque les mesures annoncées n'auront aucun effet immédiat sur les finances du Département. Force est de constater que cela s'inscrit dans un climat général de dénigrement des fonctionnaires, et de remise en cause de leur Statut.

Il faut le rappeler, celui-ci n'est pas un « privilège » accordé aux fonctionnaires : il s'agit d'un élément fondamental de notre pacte républicain, en ce qu'il garantit aux citoyens que l'agent de la Puissance Publique ne dépend pas du bon vouloir du pouvoir politique.

Ceux qui remettent en cause aujourd'hui le Statut de la Fonction Publique ne s'attaquent pas à de supposés « privilèges » : ils s'attaquent à un pilier de notre République, et ouvrent la voie à une société régie par la loi du plus fort – ou du plus riche.

Les principales organisations syndicales du Conseil Départemental, dont la CGT, viennent d'affirmer leur refus des mesures annoncées par le Président. Elles s'incrineront notamment dans la journée d'action interprofessionnelle prévue le 8 octobre prochain, aux côtés de leurs collègues territoriaux, fonctionnaires d'Etat ou Hospitaliers et des salariés du privé.

Cette volonté convergente de refus des politiques anti-sociales et d'austérité s'exprimera donc ce jour-là, avec un rassemblement prévu place Masséna à 10h00.

Gérard Ré
Secrétaire général de l'UD CGT 06

Ronan LAPIERRE
Coordinateur de la CSD

Contact :
Ronan Lapierre : 07 71 17 92 97
Gérard Ré : 07 89 65 95 80